

# DEPOT D'UNE RESERVE TECHNIQUE

---

## Quand?

Lorsqu'une équipe pense que vous avez commis une erreur en prenant une décision non conforme aux lois du jeu.

## A quel moment?

A l'arrêt du jeu qui est la cause de la décision contestée ou lors du premier arrêt qui suit la décision contestée, si ces réserves concernent un fait de jeu sur lequel vous n'êtes pas intervenu.

## Rôle des arbitres et de ses assistants

En aucun cas vous ne refusez une demande de réserve.

## Personnes concernées

- Vous; \*
- Les 2 capitaines (ou le dirigeant pour des équipes déjeunes);
- L'arbitre assistant (le plus proche s'il s'agit d'officiels, celui de l'équipe adverse s'il s'agit de bénévoles).

## Formalité obligatoire

- Sur votre carte d'arbitrage, noter fidèlement mot pour mot ce qui est énoncé par le capitaine plaignant;
- Noter l'heure et le score au moment du dépôt.

## Devoirs de l'arbitre en fin de rencontre:

- Ne pas feindre d'ignorer ces réserves, quel que puisse être le résultat de la rencontre.
- Inviter le plus rapidement possible les 2 capitaines (ou dirigeants pour les jeunes) à vous rejoindre au vestiaire afin qu'ils assistent à la transcription sur la feuille de match de ce qui vous a été déclaré textuellement sur le terrain par le capitaine plaignant; **C'est l'arbitre qui écrit la réserve.**
- Ne pas s'opposer à ce que les capitaines (ou dirigeant pour les jeunes) désirent mentionner d'autres faits (mais vous mentionnez dans quelles conditions ces éléments ont été ajoutés).
- Veiller à ce que figurent sur la feuille de match 4 signatures :
  - la vôtre,
  - celle des 2 capitaines (ou dirigeants responsables chez les jeunes),
  - celle de l'arbitre assistant concerné.

## A l'issue de la rencontre:

Noter les éléments nécessaires à l'établissement du rapport qui sera envoyé à la commission compétente en précisant la phase de jeu ayant engendré la réserve.